



Intervention de la délégation d'Haïti
A l'occasion de la 2eme
Conférence Mondiale
Sur la prévention des catastrophes,
tenue à KOBE, Hyogo, Japon, du 18 au 22 janvier 2005

Monsieur le Président
Monsieur le Secrétaire Général
Honorables Membres du bureau
Distingués délégués

La République d'Haïti est heureuse de participer à la 2eme Conférence Mondiale sur la Réduction des Désastres qui coïncide, par devoir de mémoire, avec la commémoration du 10eme anniversaire du tremblement de terre survenu le 17 janvier 1995 et qui a coûté la vie à plus de cinq mille 5000 personnes dans la ville de KOBE, siège de cette conférence. Par ailleurs, elle associe sa voix à celle des autres pays pour présenter ses sympathies aux gouvernements et aux peuples des pays de l'Asie du Sud 'Est si durement éprouvés par le tsunami meurtrier de décembre 2004.

Elle en prend également occasion pour féliciter le gouvernement et le peuple Japonais d'avoir offert spontanément leur pays comme siège de la conférence, et le Secrétariat de la Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes pour cette heureuse initiative.

Monsieur le Président
Distingués délégués

Nous vivons dans un monde constamment en proie à des catastrophes de toutes sortes. En effet, au cours du 20eme siècle, au début du 21eme siècle et particulièrement pendant ces quinze dernières années le monde a connu :

- 71 tornades

